

BULLETIN DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'EGYPTOLOGIE - 79

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 79 Juin 1977

Droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

1er juin 1977

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Jean Leclant, président.

Compte rendu de la précédente assemblée

Mme France Le Corsu, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 12 mars 1977.

Membres excusés

Prof. Barguet, R. P. du Bourguet, M. James, Prof. Maystre, M. Mekhitarian, Dr Murat, Dr Ratié, Dr Robine, Prof. Heerma van Voss.

Nouveaux membres

M. Batty, M. Bertrand, Mlle Botros, Mlle Brun, Mlle Cazier, Mme Dubernet, M. Frocher, M. Grimonet, Mme Guittin, Mme Léger, M. Maestracci, M. Marchand, Mlle Martin, Mme Mao, M. Mooten, Mme Perez Die, Mme Pouradier, Mme Sers, Mlle de Vauplane.

Nouvelles de l'égyptologie

De brillantes distinctions ont été attribuées à deux de nos membres. Dans l'ordre de la Légion d'honneur, notre vice-président, Jean Vercoutter, a été promu Officier, tandis que

le grade de Commandeur a été conféré à Mme Christiane Desroches-Noblecourt. A tous deux nous adressons nos amicales félicitations pour ces décorations qui consacrent des activités éminentes et honorent l'égyptologie.

N us avons aussi, hélas ! de moins bonnes nouvelles à communiquer : la perte de plusieurs égyptologues et de membres de notre société.

C'est d'abord, en Italie, **Celeste Rinaldi,** bien connu pour ses travaux sur les pyramides de l'Ancien Empire et, au Canada, **Dieter Müller,** Professeur à l'Université de Lethbridge, dont tous admiraient le vaste champ d'érudition.

La route égyptienne, cette fois celle des Oasis, a été fatale le 12 avril à **Michel Muszinski,** pensionnaire de l'IFAO à titre étranger ; ses recherches dans le domaine du hiératique, en particulier, étaient prometteuses.

Avec **Michel Malinine,** c'est un maître éminent des études démotiques et du copte qui vient de disparaitre.

Enfin, nous avons appris avec grand regret, le décès de **Mme Jacques Vandier.**

Aux familles de tous ces disparus, nous adressons nos condoléances très émues.

Publications

Le tome 28 de la *Revue d'Égyptologie* va paraître incessamment. Le tome 29 a été donné à l'impression.

Le *Bulletin* 76 vient d'être distribué. Le numéro double 77-78 a été donné à l'impression.

Communications

1. M. Francis GEUS : Découvertes récentes au Soudan : la fouille d'el-Kadada.

2. M. Alain P. ZIVIE : L'ibis, Thot et la coudée.

La séance est levée à 18 h 50.

MEMBRES BIENFAITEURS 1977 (suite)

Dr ALTENMULLER
M. BAER
Dr BAIER
Baronne de BENOIST
Mme BLOTIERE
Mme BONHEME
Dr CHOUX
M. DEGARDIN
Mlle DIENY
Mlle DOLZANI
M. Nicolas GRIMAL
M. HENNE
M. KOEFOED-PETERSEN
M. Pierre LAMBERT
Mlle Lucie LAMY
M. LAPERRUQUE
M. LAUER
Mlle LETELLIER
Mme MARTIN
M. MASANES
Prof. MAYSTRE
Mme MENU
Mme MILAN
M. MORTIER
M. MOUNIER
M. MURPHY
M. PARANT
M. PECOIL
Mlle PEREZ DIE
Mlle PROUZET
M. RAZOULS
M. SCHWARZ
M. SEIPEL
M. van SICLEN
Prof. SIMPSON
M. SOURDIVE
M. TEILLIER
M. URRUELA QUESADA
M. te VELDE
Prof. VERCOUTTER
M. VILLANOVA
Mme ZIEGLER
BROOKLYN MUSEUM
UNIVERSITÉ DE CHICAGO
INSTITUT D'ÉGYPTOLOGIE DE COPENHAGUE
UNIVERSITÉ DE DURHAM
UNIVERSITÉ DE LIÈGE
CHICAGO HOUSE à LOUXOR
INSTITUT D'ÉGYPTOLOGIE DE LYON
BROWN UNIVERSITY de PROVIDENCE
UNIVERSITÉ D'UPPSALA

DÉCOUVERTES RÉCENTES AU SOUDAN LA FOUILLE D'EL KADADA

Francis GEUS

La fouille, dont il sera question au cours de cet exposé, peut être considérée comme la première fouille de sauvetage à laquelle le Service des Antiquités du Soudan ait eu à faire face, dans des conditions peu différentes de celles qui sévissent dans les pays industrialisés. Seul le hasard a



Fig. 1.

voulu que le site d'el Kadada, peut-être le gisement néolithique le plus important découvert à ce jour dans le nord du Soudan (*fig.* 1), soit sauvé d'une destruction totale. Une longue patience fut nécessaire pour obtenir qu'il soit préservé le temps d'une saison. Grâce aux délais obtenus, des fouilles purent être entreprises en deux campagnes, à raison d'un mois en avril 1976 et de trois mois et demi dans l'hiver 1976-1977. Le gisement principal fut détruit sous nos yeux dans les minutes mêmes qui suivirent la fin de nos travaux, ce qui montre l'impatience avec laquelle celle-ci était attendue.

El Kadada se trouve dans le district de Taragma, à une quinzaine de kilomètres au nord de Shendi, c'est-à-dire à 200 km environ au nord de Khartoum (*fig.* 1 et 2). Le site archéologique n'était absolument pas connu avant sa découverte en mars 1976. J'étais alors dans cette région à la recherche des vestiges méroïtiques signalés par Cailliaud au

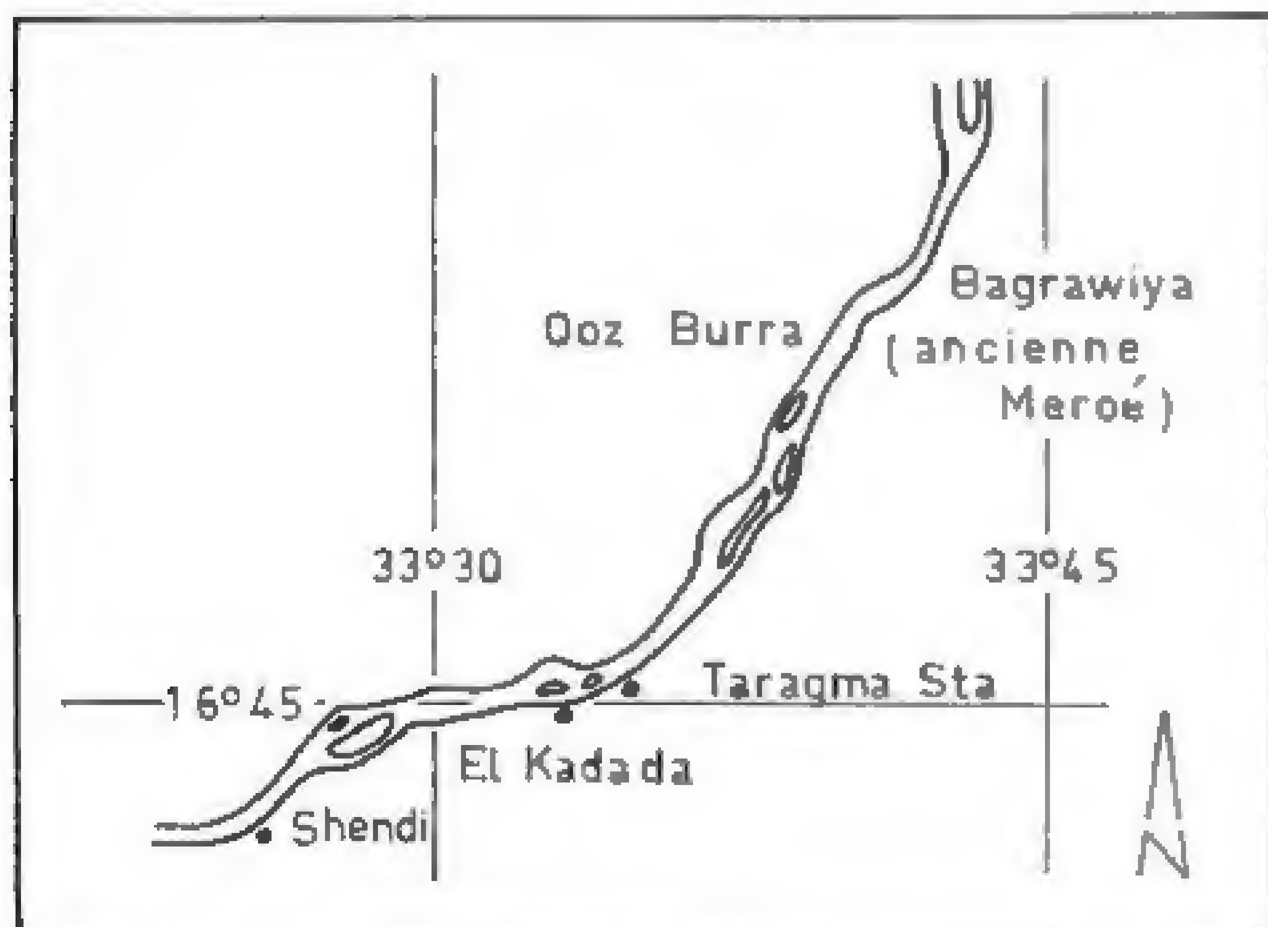


FIG. 2. — *La région de Shendi* (échelle 1/250 000).

lieu-dit el Boeydah[1]. Mes recherches m'avaient conduit en face des îles Buweida mentionnées sur la carte au 1/250 000. Nous savions que toute cette région allait être touchée par un projet d'irrigation, mais nous ignorions l'importance des travaux engagés pour l'implantation de la pompe d'alimentation, située précisément en ce point. Une zone de grande extension avait été largement remuée par des bulldozers, ce qui lui donnait une étrange impression de désolation. Notre curiosité nous mena au bord du fleuve où un monticule peu élevé semblait avoir échappé aux destructions. En fait, il avait déjà été balayé par les bulldozers et c'est là que nous remarquâmes les premiers tessons néolithiques. L'intérêt que nous leur portions attira bientôt vers nous quelques ouvriers qui prétendirent avoir mieux à nous montrer. Quelques minutes plus tard nous étions devant les tranchées de fondation. Creusées au cours des jours précédents, elles avaient coupé quelques tombes dont le matériel et les ossements en fragments couvraient la surface environnante. Deux vases et une petite hache en pierre polie étaient encore en place dans l'une de ces tranchées. La semaine suivante, après d'actives préparations à Khartoum, nous étions de retour sur le site afin de commencer une fouille de sauvetage.

Nous ne saurons malheureusement jamais quel était l'aspect exact de la région d'el-Kadada avant notre arrivée, car les photographies aériennes dont nous disposons sont très insuffisantes. Plusieurs secteurs archéologiques purent être reconnus, mais nous ne savons pas exactement ce qui les unissait. Les deux plus importants sont ceux déjà mentionnés : le monticule situé près du Nil et la zone des tranchées de fondation, à 400 mètres environ du précédent, à l'intérieur des terres (*fig.* 3). Tous deux furent touchés par nos fouilles et fournirent un matériel qui permet de les considérer comme néolithiques.

1. *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc*, Paris 1826-27, III, p. 161.

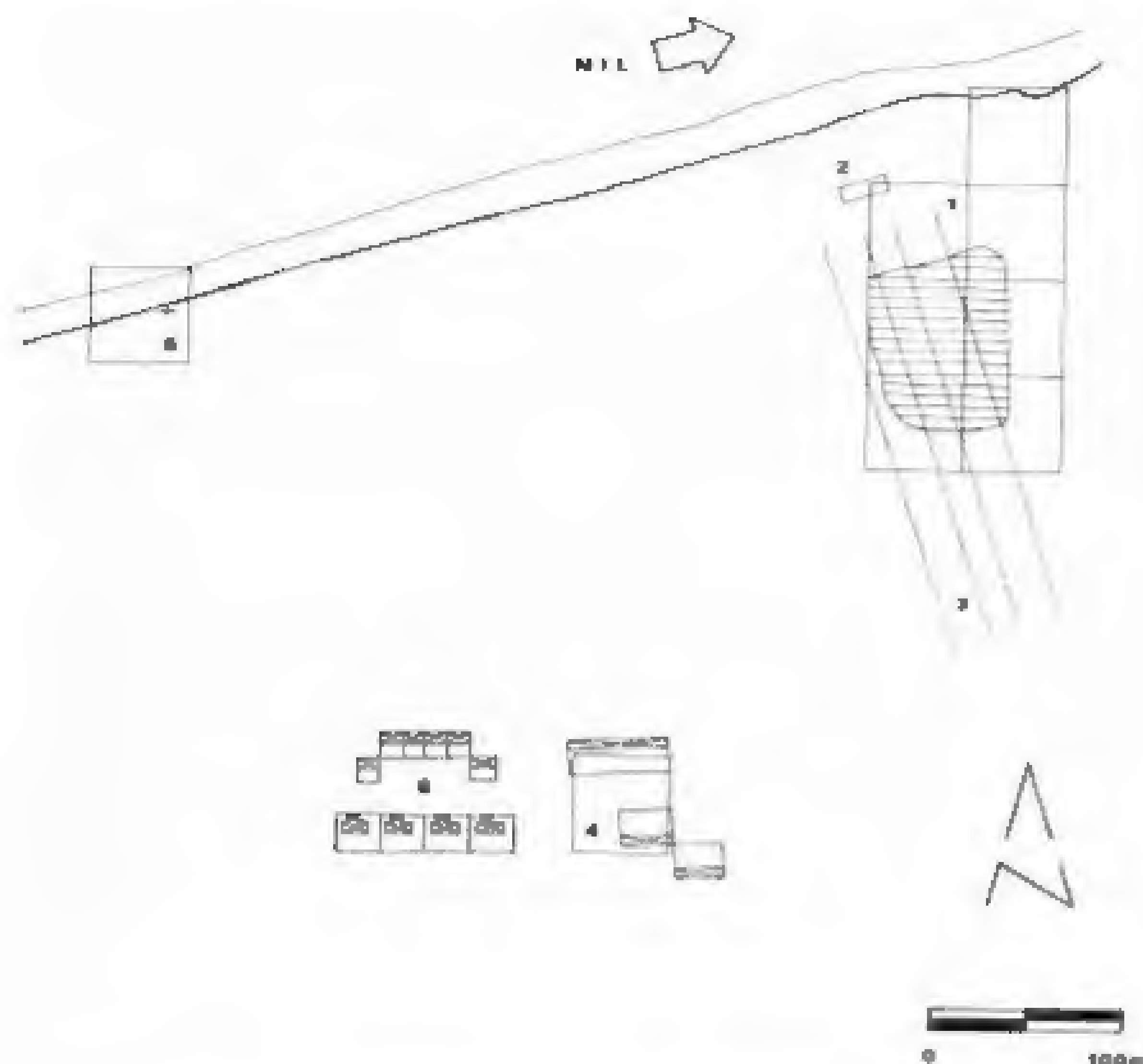


FIG. 3. — *Le site d'el Kadada.*

1. Grand kôm archéologique (en hachures horizontales) et carroyage de 50/50 m couvrant les zones touchées par la fouille. — 2. Pompe. — 3. Zone de passage des bulldozers, suivant l'orientation du futur canal. — 4. Secteur des tranchées de fondation et maisons en construction. — 5. Maisons déjà construites occupées en partie par la mission. — 6. Zone comportant également des tombes méroïtiques.

La zone des tranchées de fondation, apparemment la plus menacée, fit l'objet, en mars 1976, d'une fouille qui dut malheureusement être interrompue en raison d'une urgence plus importante sur l'autre site. Malgré un aplanissement général du secteur, une couche archéologique avait été préservée, au moins dans sa partie inférieure. Son contenu indiquait clairement que le site avait également été un habitat. La fouille ne put être réellement menée à terme que sur quelques mètres carrés. Cinq sépultures furent



A



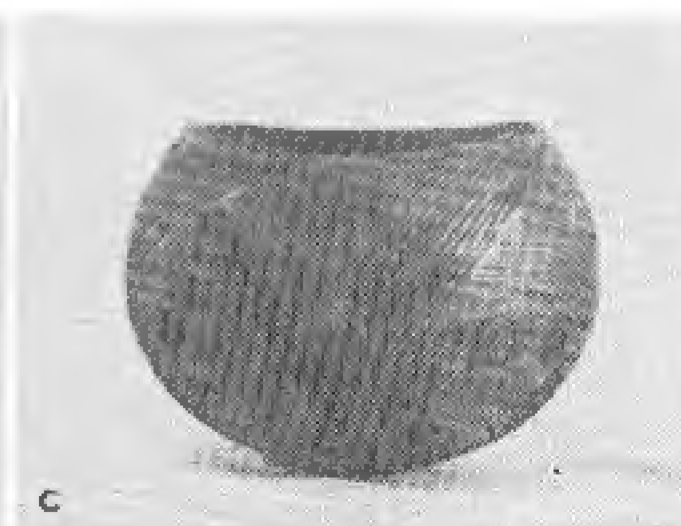


FIG. 4. — *Sépultures superposées et vases de la zone des tranchées de fondation* (les vases sont à l'échelle 1/3).

dégagées, dont trois complètes et superposées (*fig* 4, a). La quatrième avait été coupée par une tranchée et seule la partie supérieure du squelette était encore en place. De la cinquième enfin il ne restait que quelques ossements et une partie des offrandes. Dans l'ensemble, les os, très écrasés, étaient en fragments : il ne fut pas possible de les préserver. Les squelettes étaient tous en position contractée ou semi-contractée, avec des orientations différentes. Chacun était accompagné d'offrandes : vases en terre cuite, pièces lithiques, ossements animaux. L'un d'entre eux avait été couvert d'ocre rouge.

Les pièces lithiques trouvées dans ces tombes sont peu abondantes. Seule la sépulture intermédiaire en comportait : une palette et une molette de grès, ainsi que des microlithes. D'autres objets en pierre, ramassés sur le bord des tranchées, haches et têtes de massue discoïdes polies en particulier (*fig.* 5, b), témoignent néanmoins d'une plus grande variété. Les vases en terre cuite sont plus abondants : les formes sont variées avec un goût particulier pour les ovales couchées (*fig.* 4, b et c). La plupart sont hautement décorés, soit par incision soit par impression. D'autres ont une surface extérieure ridée ou simplement brossée.

Le kôm, situé près du fleuve, se trouve sur la ligne même que suivra le canal principal. On nous avait promis qu'il ne serait pas détruit avant un an et nous n'y avions donc pas entrepris de fouille. Cette promesse ne fut malheureusement pas tenue et, lorsque les travaux reprirent, la bordure nord du monticule fut décapée au bulldozer, sans que nous en soyons avertis. C'est alors qu'un groupe de très belles haches polies (*fig.* 5, a et c) fut mis à jour. Notre attention se reporta immédiatement de ce côté et malgré les différentes pressions dont nous fûmes l'objet, nous refusâmes de quitter les lieux avant de les avoir fouillés. En dix jours une zone de 50/5 m environ put être dégagée.

Il serait long et fastidieux de revenir ici sur le développement de la fouille de ce secteur où nous concentrâmes nos efforts pendant toute la campagne de l'hiver 1976-1977.

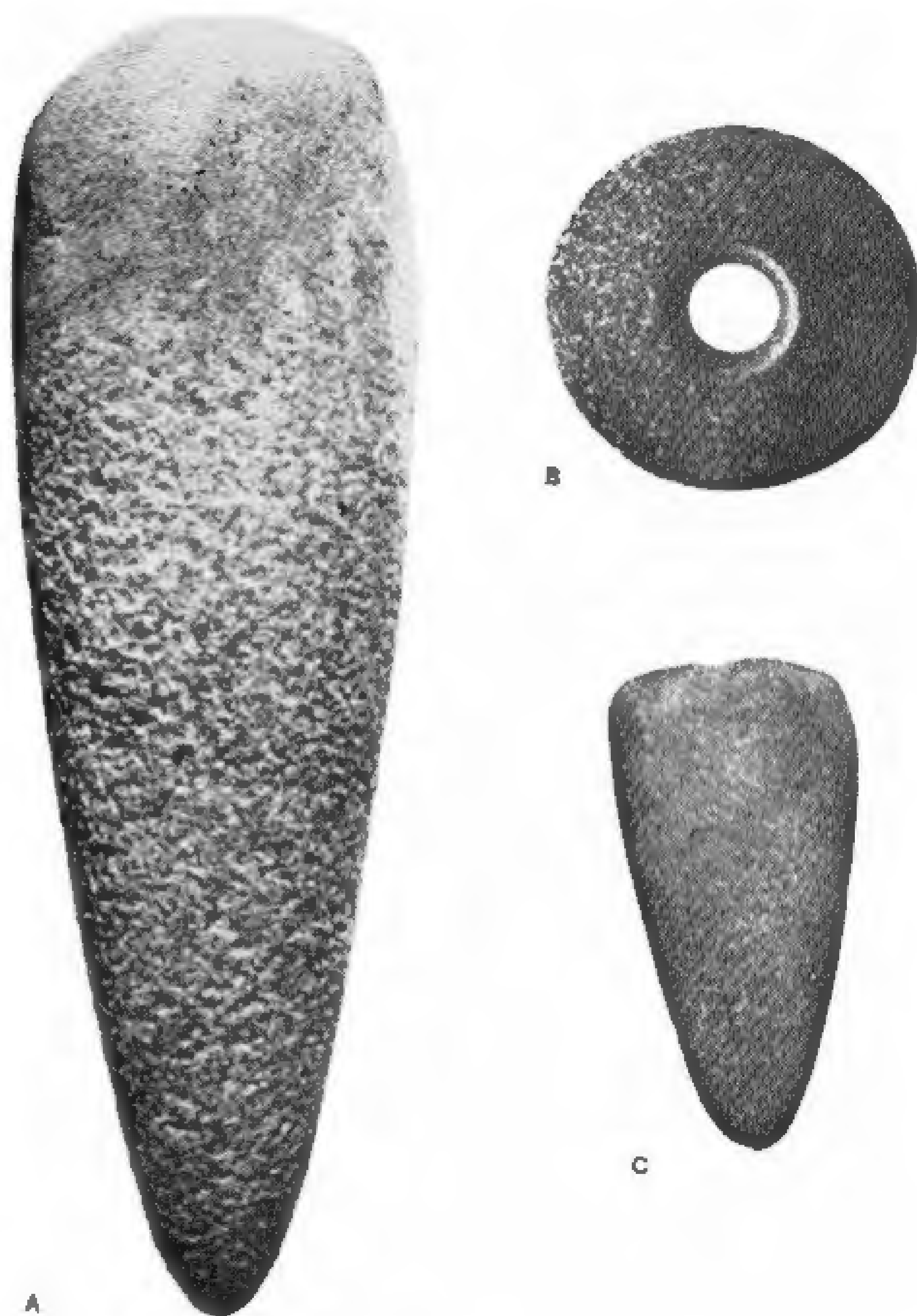


FIG. 5. — *Haches et tête de massue discoïde en roche éruptive* (échelle 3/4).

La première fouille, menée en toute hâte vers la fin du mois d'avril 1976, avait révélé la présence de sépultures néolithiques et d'une couche épaisse de sédiment grisâtre très fin, rempli de matériel archéologique, également néolithique. En plusieurs endroits avaient été dégagés de grands vases de même date contenant parfois des inhumations d'enfants. La partie orientale de cette zone, enfin, comportait un nombre important d'inhumations d'époque musulmane qui l'avaient beaucoup abîmée. Ce secteur n'étant toujours pas détruit, à notre étonnement, lors de notre retour en novembre 1976, nous pûmes poursuivre le sondage et compléter la coupe stratigraphique, ainsi formée du côté du kôm archéologique.

Ce travail révéla la présence, dans les couches profondes, de tombes méroïtiques que rien n'indiquait en surface. Ces tombes, nettement visibles en stratigraphie, avaient évidemment perturbé les vestiges néolitiques partout où elles avaient été installées. D'autre part, la coupe montrait clairement que l'habitat néolithique ne se présentait pas sous forme de strates bien individualisées, mais comme une couche épaisse apparemment uniforme.

La fouille fut ensuite transférée sur le kôm lui-même où elle fut organisée en carrés de 4/4 m. En l'absence de stratigraphie apparente, les vestiges d'habitats furent fouillés selon des couches arbitraires de 20 à 30 cm d'épaisseur environ. Tout le sédiment fut tamisé et le matériel recueilli m^2 par m^2. Des milliers de petits sacs en toile furent nécessaires à la réalisation de ce travail. Ils contiennent essentiellement des fragments lithiques (grès, quartz, silex, avec une grande dominante de quartz) et céramiques, ainsi que des ossements. Ils n'ont évidemment pas encore été ouverts et peuvent nous réserver des surprises. De nombreux éléments caractéristiques furent cependant individualisés au cours du tamisage : hameçons en coquille, harpons en os, perles en œufs d'autruche, en cornaline et en amazonite, anneaux en grès, pour ne citer qu'une partie d'entre eux.

Les coquillages et les ossements de poissons et de mammifères étaient également abondants.

Les tombes néolithiques constituent certainement la partie la plus immédiatement exploitable du gisement. Elles étaient particulièrement nombreuses dans la partie S.-O. du kôm archéologique, où elles se recoupaient ou se superposaient. Il est possible que ce que nous pûmes fouiller n'ait été que l'extrémité méridionale d'un cimetière plus vaste, dont la partie septentrionale aurait déjà été détruite par les bulldozers. Le dépôt de haches trouvé en avril 1976 était certainement associé à l'une de ces sépultures. Vers l'ouest enfin, une très forte érosion avait affecté les couches supérieures, les tombes étant de plus en plus près de la surface et de plus en plus érodées.

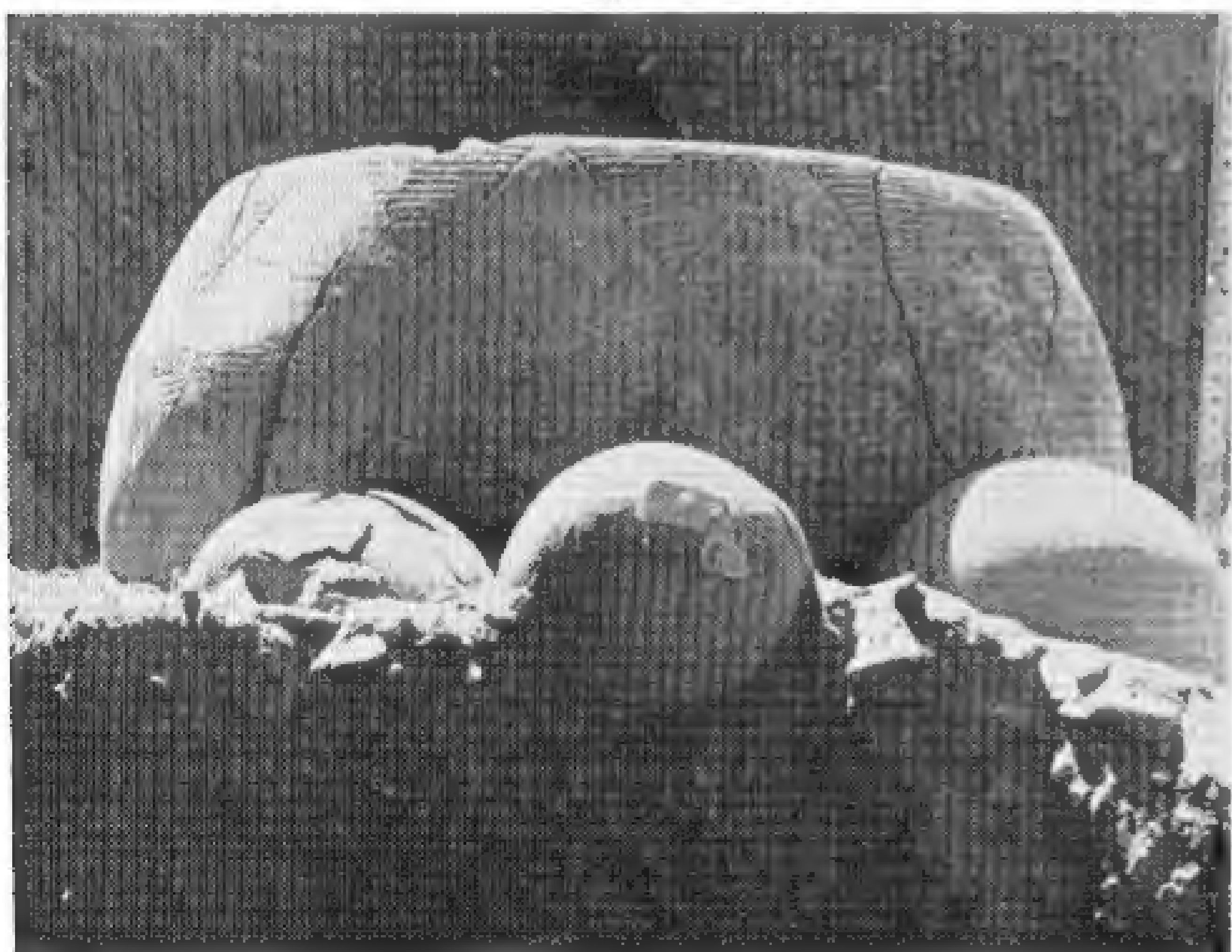
Les squelettes qui furent dégagés étaient en position fœtale ou contractée. Parfois, la partie supérieure du corps était sur le dos et les jambes repliées. Les os étaient dans un état de décomposition très avancé, et nous ne pûmes, une fois encore, les préserver. Souvent des sépultures se superposaient à des niveaux très rapprochés. Dans un cas, cinq squelettes furent ainsi dégagés les uns au-dessus des autres. Chacun était accompagné d'objets, en particulier de vases écrasés, ce qui rendait la fouille très complexe.

A peu de distance de la surface furent également trouvés de nombreux vases hémisphériques de grande taille qui contenaient des inhumations d'enfants, accompagnées, à l'intérieur ou à l'extérieur du vase, d'offrandes du même type que celles des inhumations d'adultes (*fig.* 6, b). Nous eûmes la chance de pouvoir dégager l'un de ces vases sans le vider, ce qui nous permettra de le fouiller en laboratoire à Khartoum.

Les offrandes funéraires, associées à ces sépultures, sont assez abondantes. Elles comportent, à côté des vases en terre cuite, des œufs d'autruche utilisés comme bouteilles (*fig.* 6, b) et des dépôts complexes contenant des objets en pierre et en os associés à des coquilles d'Unio, parfois travaillées, des galets de quartz cassés volontairement, des



A



B

FIG. 6. — a. *Objets en place : peigne en os, palette et pilon en roche éruptive* (échelle 1/2). — b. *Grand vase décoré contenant une inhumation et offrandes déposées à proximité* (échelle 1/5 env.).

pièces d'ocre rouge et parfois de malachite. Sur le corps lui-même, on trouve des perles, essentiellement en amazonite, des anneaux d'ivoire et des épingles de nez. Quelques figurines en terre cuite furent également dégagées. La seule encore en place était malheureusement complètement déformée.

Les pièces lithiques les plus caractéristiques sont en grès ou en roche éruptive polie. Les haches, disques et palettes, accompagnées de leur petit pilon (*fig.* 6, a), sont de très belle facture et dépassent de loin en qualité les objets polis de même type déjà trouvés au Soudan. Les haches et les grands disques polis, en particulier, sont des objets de type encore inédit. Les meules de grès, parfois de très grande taille et longuement utilisées, ne sont pas rares. Dans plusieurs cas, elles étaient posées verticalement contre la paroi de la tombe. Un pilon cylindrique en grès, travaillé en forme de figurine, fut également trouvé, malheureusement hors de son contexte.

Les objets en os étaient en très mauvais état de conservation et tous ne purent être préservés. Les poinçons étaient particulièrement abondants, mais un peigne (*fig.* 6, a), une palette et une « cuiller » purent être recueillis.

Les vases, très abondants, étaient le plus souvent aplatis en de multiples fragments. Les plus nombreux sont des vases noirs, dont la surface extérieure est plus ou moins finement ridée. Les vases décorés, moins abondants, comprennent des spécimens très intéressants de type inédit : petites assiettes rondes décorées d'incisions sur les deux faces ; vase caliciforme allongé décoré sur la surface extérieure et sur la partie visible de la surface intérieure ; vase globulaire de grande taille décoré de segments de cercle concentriques disposés en écailles de poisson ; grands bols de forme simple couverts de frises de triangles incisés ou de décors orthogonaux. Enfin les grandes jarres hémisphériques, destinées aux inhumations d'enfants, constituent, de leur côté, un groupe particulier ; elles sont le plus souvent couvertes d'un décor qui varie d'un vase à l'autre.

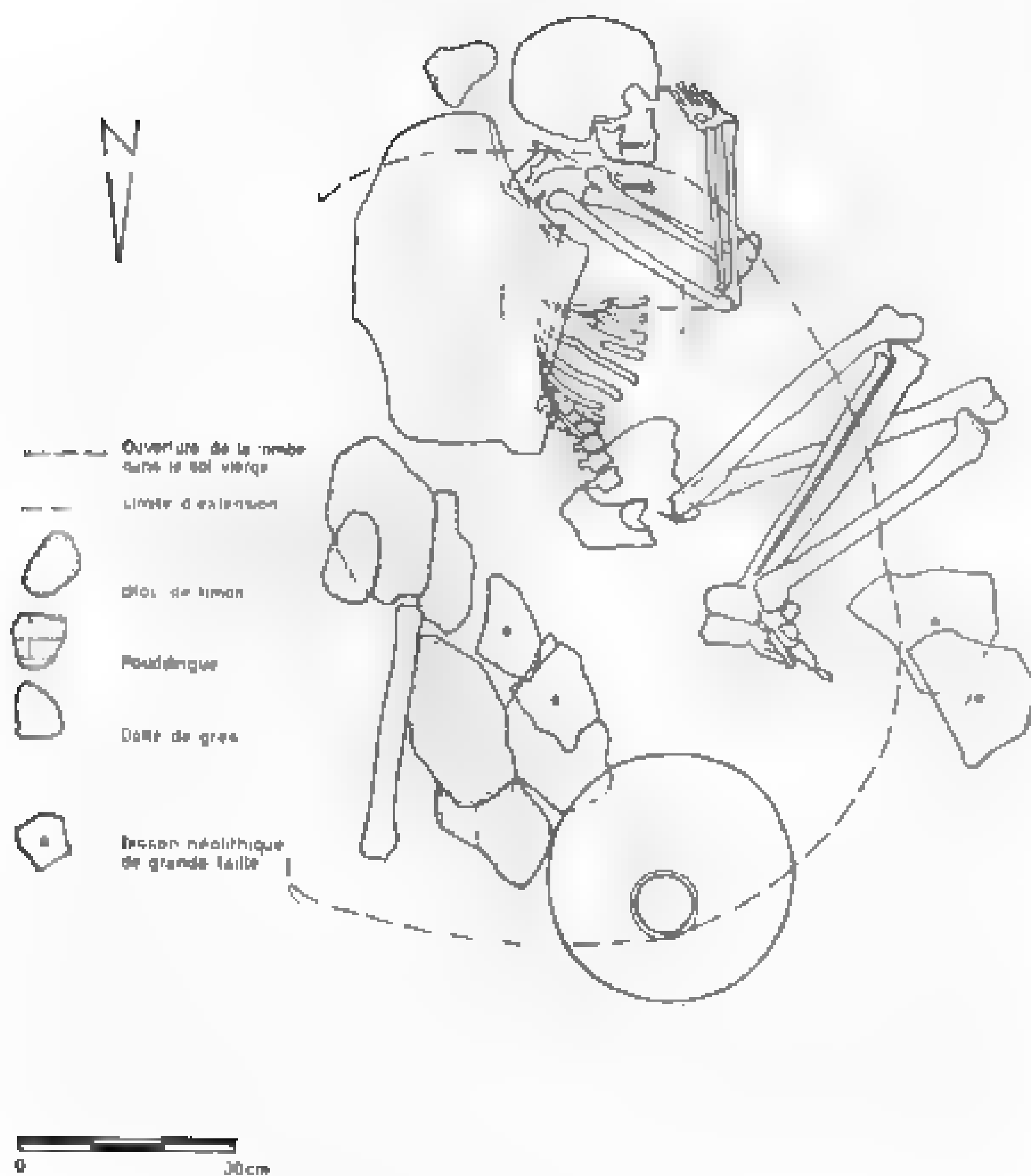


FIG. 7. — *Tombe méroïtique simple contenant un seul vase.*

Il convient évidemment de dire un mot des quelques tombes méroïtiques qui purent être fouillées. Le cimetière s'étend sur une très grande surface et comporte des sépultures de différents types, allant du simple puits contenant le corps accompagné d'un ou quelques vases (*fig.* 7), aux tombes à cavité, bourrées de matériel céramique, et dotées parfois d'une descenderie en pente. Le plus souvent, elles avaient été partiellement pillées. Dans les plus profondes, proches de la nappe phréatique, les ossements étaient souvent réduits à l'état de poussière. Elles voisinent d'ailleurs avec d'autres tombes moins bien identifiées sur lesquelles nous n'avons encore pu nous attarder et dont certaines doivent être vraisemblablement attribuées à l'époque napatéenne. Les squelettes sont soit en position allongée (*fig.* 8, a), soit en position plus ou moins contractée (*fig.* 7). Le matériel céramique comprend essentiellement de grandes jarres en terre cuite rouge réalisées au tour, de forme assez grossière, disposées en ligne le long de la fosse (*fig.* 8, a et b). Elles voisinent avec des bouteilles plus ou moins globulaires de même facture, des gobelets et de petits plats. Les bronzes sont également fréquents : bagues, bracelet, vases hémisphériques, cuiller. Dans l'une des grandes tombes un dépôt de pointes de flèche en fer fut également dégagé. Un seul verre fut trouvé en place. Il avait malheureusement été réduit en poussière.

La fouille d'el-Kadada s'est achevée il y a un peu plus de trois mois dans des conditions difficiles, l'ensemble de l'équipe ayant dû regagner Khartoum d'urgence pour se faire soigner d'une maladie parasitaire. Huit expéditions furent ensuite nécessaires pour emballer et transporter le matériel accumulé au cours des travaux.

Cette communication, un peu hâtive, ne pouvait donc offrir qu'un aperçu sommaire des résultats de terrain. Nous sommes, de toute évidence, en présence d'une culture nouvelle, dont la parenté avec les cultures néolithiques et « protodynastiques » de la région de Khartoum est très nette. La fouille contribue largement à compléter notre connaissance



A



B

Fig. 8. – *Deux grandes tombes méroïtiques (en A, le nord pointe vers le haut)*

d'une région dont l'importance à cette époque est indéniable. On peut espérer qu'elle permettra de préciser ses affinités avec la Nubie, malheureusement encore très peu connues pour les périodes anciennes. A plusieurs reprises nous avons été troublés, à el Kadada, par certaines ressemblances avec le matériel nubien, mais nous n'avons pu, jusqu'à présent, mener une véritable enquête. De nombreux mois, sinon des années, seront encore nécessaires pour étudier l'abondante documentation recueillie et donner leur dimension réelle aux trouvailles. Le gisement situé près du fleuve est détruit, mais les zones voisines mériteraient d'être sondées, car elles portent en surface des tessons identiques à ceux trouvés dans les fouilles. Le site des tranchées de fondation, à peine effleuré, a heureusement été sauvegardé et la reprise de la fouille pourra être envisagée dans un avenir proche. Elle permettra de préciser la relation entre les deux gisements et de comprendre si les sépultures superposées, trouvées en cet endroit, correspondent à trois phases d'occupation ou si, comme il semble bien que ce soit le cas sur l'autre site, elle sont plus ou moins contemporaines. La nécropole méroïtique enfin, montre par son extension l'importance de l'occupation à cette période. Elle n'est pas isolée, car plusieurs habitats de même époque, malheureusement détruits, ont été recensés dans les environs immédiats d'el-Kadada. Bien des tombes pourront encore être fouillées, même dans les zones décapées où, grâce à leur profondeur, elles ont pu échapper aux destructions.

En conclusion, on peut considérer el-Kadada comme un site d'importance majeure et on ne peut que regretter les destructions qui l'ont frappé. Longtemps peu touché par des projets de développement de grande envergure, le Soudan entre dans une phase économique nouvelle, fondée essentiellement sur un accroissement considérable des surfaces irriguées. Le risque est donc très grand désormais si nul n'y prend garde, que ne se produisent, sur les bords du Nil surtout, des destructions aussi graves que celles qui ont touché l'Égypte depuis le siècle dernier.

L'IBIS, THOT ET LA COUDÉE

Alain-Pierre ZIVIE

En guise d'entrée en matière[1], nous allons, une fois de plus, recourir aux auteurs classiques dont on ne dira jamais assez l'intérêt de l'apport et la richesse des données dans le genre de recherche qui est la nôtre. En effet, parmi les animaux nilotiques prestigieux, largement décrits et commentés dans la tradition littéraire gréco-latine, l'ibis occupe une place importante. C'est que, étroitement lié au dieu Thot-Hermès, il a connu avec le temps une faveur croissante, aussi bien en Égypte même qu'en plusieurs points du monde romain. Mille traits ou particularités remarquables ne lui étaient-ils pas attribués, dont les plus connus et les plus largement diffusés étaient évidemment ses liens étroits avec la lune ou avec le cœur[2] ?

Or, au milieu de toute une riche littérature apparaissent une ou deux notations plus modestes qui semblent bien mettre l'ibis en relation avec les mesures et la coudée. Je citerai ici le témoignage le plus explicite, malgré les problèmes qu'il ne laisse pas de poser, celui d'Elien qui écrit dans son traité *De Natura animalium* (II 29) : « Les Égyptiens disent, et personnellement je n'en suis pas aisément convaincu, ils disent donc que les hommes chargés de l'embaumement des animaux et experts en cette science sont unanimes à reconnaître que l'intestin de l'ibis est de 96 coudées ; d'autre part, j'ai entendu dire qu'en marchant, celui-ci fait des pas d'une coudée »[3].

Dans ce texte, c'est la courte phrase finale qui doit nous retenir, plutôt que la première affirmation. Car ces soi-disants intestins de 96 coudées doivent ressortir d'une tradition particulière mal attestée. Malgré l'autorité des taricheutes mise en avant à cette occasion, il faut en effet bien convenir que le chiffre est tout à fait excessif : près de 50 m. Au demeurant, Elien lui-même s'avoue incredule. En fait, ce qui doit compter en l'occurrence, ce n'est pas tant la longueur prétendument démesurée de ces viscères que ce chiffre de 96 coudées. Tout se passerait comme si l'ibis fournissait une utile référence métrologique par ce biais inattendu. Mais quelle référence ? Sans aucunement prétendre répondre à cette question, on peut pourtant rapprocher cela de ce qu'on sait de la *setchat*, cette unité de mesure qui valait en principe 100 coudées, mais dont les exemplaires, conservés dans les métropoles ou les principaux temples de chaque nome, mesuraient justement un peu moins que l'étalon de base, soit en gros autour de 97 ou 98 coudées, selon les données fournies par la Chapelle Blanche de Karnak ou certaines « coudées votives »[4]. Faut-il chercher dans ce sens ?

Mais venons-en maintenant à cette question du pas de l'ibis qui mesurerait une coudée. Là encore, il semble bien que le chiffre ne corresponde pas à une vraie observation concrète ; il paraît en quelque sorte « gonflé ». Et quand bien même serait-il exact *grosso modo*, cela n'aurait au fond guère d'importance, car ce qui compte, nous allons le voir, c'est que l'ibis est ainsi présenté comme l'étalon par excellence, l'archétype même de l'arpenteur. Et de fait, une remarque de Clément d'Alexandrie vient confirmer que la signification métrologique de l'animal avait durablement frappé les Egyptiens, comme cela ressortait déjà des auteurs plus anciens. Clément écrit dans les *Stromates* (V, 7, 43, 3) : « (...) parmi les animaux, c'est l'ibis qui semble avoir introduit chez les Égyptiens le plus de conceptions de nom-

bre et de mesure, de même que l'oblique (= l'écliptique) parmi les cercles »[5]

Laissons de côté les allusions à la symbolique astronomique et à l'écliptique pour retenir cette remarque générale sur la tradition des « conceptions de nombre et de mesure » enseignées par l'ibis[6]. Naturellement, derrière l'image du petit volatile appelé par les ornithologistes *ibis aethiopica sive religiosa*, notre « ibis blanc », ou même derrière celle de l'*ibis falcinellus*, notre « ibis noir »[7], se profile une silhouette autrement plus considérable : celle du dieu Thot qui, sous le nom d'Hermès, a fasciné le monde gréco-romain. Car dans toutes ces données, et particulièrement dans celles d'Elien, on ne saurait méconnaître la part qu'il faut accorder à la personnalité de Thot dont l'ibis, plus encore que le cynocéphale, était l'animal spécifique[8]. C'est ainsi qu'on a dû projeter assez tôt sur l'ibis des traits qui relevaient plutôt de la personnalité de Thot. Le fait est bien connu pour la lune ou le cœur ; il a dû se produire également pour la question métrologique. A l'origine naturellement, certaines observations d'ordre naturaliste ont pu intervenir, mais elles étaient en même temps réinterprétées à la lumière des préoccupations théologiques et des mythes en vigueur.

La conséquence de tout cela est qu'on a dû chercher à retrouver coûte que coûte des références d'étalonnage dans le corps ou les attitudes de l'ibis, quitte à forcer la réalité, comme on l'a vu pour les remarques d'Elien. Pour mieux saisir cette démarche mentale, il sera maintenant nécessaire d'analyser un peu plus avant ce mélange de préoccupations métrologiques et de données mythiques, et de considérer les rapports mutuels de l'ibis, de Thot et de la coudée envisagée comme simple distance ou mesure.

On peut citer, pour commencer, un passage d'Edfou qui mentionne très explicitement la « coudée de Thot ». Le terme égyptien *meh* y a bien son sens métrique, sans aucun doute possible. Un des textes de construction du mur d'enceinte dit de celui-ci que « sa longueur totale jusqu'au pylône est de 240 coudées de Thot »[9]. Or, ce texte trouve un parallèle exact dans une autre inscription, sur la face externe du mur, où les dimensions de l'enceinte sont à nouveau indiquées, la longueur étant cette fois exprimée par les simples termes : « sa longueur est de 240 coudées »[10]. La coudée métrique peut ainsi être appelée « coudée de Thot » *(meh n Tekh)*. Elle serait alors une de ces « normes » fixées et contrôlées par Thot : le même texte d'Edfou, avant de donner les dimensions du mur, n'avait-il pas mis sa construction sous le patronage de Thot *(Tekh)* « qui donne la norme », *di tep-red* ?[11]

Ce passage d'Edfou pourrait d'ailleurs être rapproché d'une épithète de Thot qu'on trouve parfois dans les textes ptolémaïques. Il s'agit de l'épithète *neb meh*, « maître de la coudée »[12]. Notons, en passant, que celle-ci est mentionnée dans un contexte bien précis : les scènes d'offrande de la palette à Thot, sur lesquelles on reviendra. Cela n'est pas un hasard car, comme on le verra, il existe certaines relations entre la coudée et ces scènes d'offrande.

A priori évidemment, dans l'expression « coudée de Thot » comme désignation d'un étalon métrique identique à la coudée ordinaire, le terme *meh* a conservé sa signification habituelle de coudée ou longueur d'un avant-bras humain, y compris la main ouverte et le coude. Mais cela n'a pourtant pas empêché que cette distance fût mise en relation avec Thot (ce qui ne serait pas vraiment étonnant puisque Thot est très souvent figuré avec un corps humain), mais aussi plus particulièrement avec son animal, l'ibis. Plusieurs raisons expliquent cette sorte de « transfert ». Certaines paraissent issues d'une observation à la fois concrète et orientée de l'ibis. Comme d'habitude, les rapprochements d'idées et la pensée analogique ont aussi joué leur rôle. Une de ces observations a apparemment porté sur la démarche de l'ibis. Un fait a dû, en effet, frapper assez tôt ces excellents connaisseurs du monde animal qu'étaient les Égyptiens. A l'instar de beaucoup d'échassiers ou de volatiles apparentés, l'ibis a pour marcher une attitude d'autant plus nota-

ble qu'il était devenu, du fait de sa domestication et de la sécurité engendrée par son caractère sacré, un animal presque plus terrestre qu'aérien : le fait paraît sûr[13]. Le mouvement du cou et la tete tournée souvent vers le sol (que l'on songe au signe *gem* représentant l' « ibis noir »)[14], mais aussi les pattes raides et un peu hautes donnent le sentiment que l'animal, en marchant, arpente le sol, qu'il évalue une distance (un peu comme nous le faisons à l'aide de grandes enjambées, plus ou moins longues d'un mètre, quand nous manquons d'instruments de mesure). Une remarque d'Elien va peut-être un peu dans le même sens. Selon lui, la démarche de l'ibis « est grave et comparable à celle d'une vierge »[15]. C'est toujours la même observation : l'ibis a en quelque sorte l'air de « marcher sur des œufs », de marcher à pas comptes. Et, de la regularité attentive du pas, on est passé à sa valeur pretendument égale à une coudée. Mais retenons bien que si c'est l'ibis qui a été l'objet de telles observations, et non pas d'autres échassiers, c'est parce que, parallelement, Thot est un dieu de la mesure. Observation et réinterpretation vont toujours de pair en ces matières.

Les relations supposées par les Égyptiens entre l'ibis et la coudee métrique n'auraient certes pu être seulement envisagées si Thot n'avait pas revêtu des fonctions de dieu calculateur et surtout mesureur. De fait, Thot est souvent presenté comme une sorte d'arpenteur tenu d'établir le cadastre général de l'Égypte. Une épithete assez tardive est à cet égard suggestive : *gesges ta pen*, « qui ordonne » ou « mesure cette terre » (« cette terre » = l'Égypte). Or, ce type de qualification est souvent associé à la forme d'ibis de Thot. C'est ainsi qu'elle est parfois accompagnée de l'épithète *tekhen chepes*, « ibis auguste »[16]. Ou bien encore, on voit le Thot de l'Hermopolis du nome de l'Ibis, en Basse Égypte, occupé à « ordonner » ou à « mesurer cette terre entière » alors qu'il se trouve « dans son fourré » *(m bat. f)*, donc alors qu'il est implicitement envisagé sous sa forme d'ibis[17]. Du reste, complétant et mesurant l'Égypte, Thot a aussi pour fonction de maintenir l'intégrité de l'heritage royal. Quand il transmet à Horus le « document » qui lui assure la royauté de son pere sur l'Égypte, archétype de toute succession pharaonique, il lui remet avant tout un inventaire, une manière de cadastre. Cet état complet du pays, dûment mesuré, c'est lui, Thot, qui en est l'auteur[18].

Ces quelques éléments d'explication auront peut-être contribué à mieux éclairer le contexte dans lequel s'inscrivent les notations des auteurs classiques et à préciser les rapports qui unissent l'ibis, Thot et la coudée envisagée comme distance ou mesure. Mais ils sont loin d'épuiser le thème de la coudée de Thot, il s'en faut de beaucoup. Tout un pan d'explications reste à aborder. Le thème de la coudée métrique de Thot-ibis s'est en effet nourri à un substrat qui paraît fondamental : le mythe du bras de Thot et, plus généralement, la signification, cette fois anatomique, du terme *meh*, « coudée » ou « avant-bras »

D'emblée, il faudra faire deux remarques. Tout d'abord, il est bien évident que « bras » et « coudee », même liés à Thot, sont en principe deux notions et deux termes distincts : *a* et *meh* Mais, très vite, des confusions sont apparues et le signe de l'avant-bras est employe indifferemment pour l'un et l'autre mots, sans qu'on tienne toujours compte des differences qui résident en principe dans la position de la main, de la paume et du coude[19]. D'autre part, et cela nous ramene à l'ibis, un autre type de confusion a visiblement été fait entre les signes du bras et de la coudee, qui sont indéniablement des éléments du corps humain, et certains signes assez proches qui représenteraient plutôt, croit-on, la patte et les doigts d'un oiseau. Certes, s'il fallait absolument trouver à quoi correspond l'avant-bras humain chez un oiseau, on songerait d'abord, par simple transposition, à son aile plutôt qu'à sa patte, et les Égyptiens ont fait ce rapprochement (en « ptolémaïque », la plume vaut aussi pour *a*). Mais pourtant, force est de constater que les signes qui désignent la coudée, eux-mêmes objets de confusions on l'a vu, s'enrichissent de nouvelles variantes où le

coude est nettement plié, les deux « doigts » représentés largement opposés et l'avant-bras lui-même parfois incurvé vers le haut. Ne s'agirait-il pas alors de pattes d'échassier et, plus précisement, d'ibis ? Ce serait d'autant plus vraisemblable que certaines représentations plastiques d'ibis, des bronzes par exemple, montrent souvent l'animal pour ainsi dire « accroupi » ou assis, avec ses pattes tantôt bien horizontales, mais tantôt aussi nettement incurvées vers le haut[20]. Les « doigts » opposés paraissent en tout cas exclure une représentation de main humaine. En fait, on peut se demander si ces nouvelles variantes ne devraient pas être rapprochées du signe Gardiner D 41 où l'avant-bras est droit, le coude plié et la paume retournée vers le bas avec le pouce allongé, et dont la valeur phonétique est *ni/niw*. Tout s'expliquerait mieux si ce signe s'avérait, en définitive, ne pas représenter un bras humain. Or, on a justement suggéré qu'il pourrait s'agir d'une patte d'autruche[21]. Mais si on opte pour une patte d'oiseau, ne faudrait-il pas plutôt penser à un ibis ou à un échassier voisin ? A tout le moins, il pourrait y avoir eu confusion volontaire, ce qui expliquerait l'introduction des variantes susmentionnées. Et dans ces conditions, l'emploi de signes voisins du signe *niw* paraîtrait fort symptomatique : ils auraient été introduits dans le système graphique de désignation de la coudée, où ils n'avaient rien à faire à l'origine. Et s'ils y ont connu un certain succès, c'est peut-être parce qu'ils allaient dans le sens de cette tendance à mettre la coudée humaine en rapport avec celle de l'ibis et de Thot, au fur et à mesure que cette dernière se chargeait de significations nouvelles.

Mais venons-en à ce mythe, encore assez peu connu, du bras de Thot. Il semble bien que sans lui, sans sa présence implicite, les choses n'auraient pas été ce qu'elles sont dans la question qui nous occupe ici. En quoi consiste exactement ce mythe ? Comme c'est souvent le cas en ce genre de domaine, nous possédons en réalité peu de détails à son sujet et nous devons nous contenter surtout d'allusions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas toujours

claires. Les grandes compositions funéraires, comme les *Textes des Pyramides*[22], les *Textes des Sarcophages*[23], le *Livre des Morts*[24], mais aussi d'autres types de textes comme par exemple la stèle de Ramsès IV d'Abydos[25] ou le *Papyrus Jumilhac*[26], nous laissent entendre que Thot aurait été blessé au bras lors de la fameuse querelle, c'est-à-dire lors du très violent conflit qui opposa Horus et Seth. Un passage des *Pyr* (§ 535) met explicitement en rapport et sur le même plan l'œil d'Horus, les testicules de Seth et le bras de Thot, un messager se chargeant chaque fois de rapporter au dieu la partie de son corps manquante. Et conformément à cette tendance bien connue qu'avaient les Égyptiens à ne pas insister sur la phase négative d'un mythe et à mettre plutôt en valeur son aspect favorable, on nous laisse surtout entendre que le bras de Thot lui était rendu au cours d'un certain rite ou, plus fréquemment, qu'on pansait et soignait sa blessure (voire que le dieu se guérissait lui-même)[27], exactement de la même manière que l'œil d'Horus est plus volontiers présenté dans sa phase de restitution que dans sa période de mutilation, plus volontiers montré régénéré que souffrant[28].

Cela étant, on s'étonnera peu de ce que nous ne possédions guère de détails sur ce mythe et cette tradition du bras de Thot, ainsi qu'il vient d'être dit. Et de fait, les obscurités restent nombreuses. On songe d'abord à un bras blessé, mais une variante importante ne laisserait-elle pas supposer que les deux bras ont été atteints[29] ? Et quelle est la nature exacte de la blessure ? Les *Pyr.* laissent certes entendre qu'il y a eu véritable ablation. Mais il n'en va pas toujours ainsi : on a parfois l'impression que ce bras a été simplement blessé, peut-être entaillé. Dans ce cas, où a porté la blessure : au bras, au coude, à l'épaule ? Là encore, les termes employés peuvent varier et notre information reste floue. D'un autre côté, quand Thot est envisagé sous sa pleine forme d'ibis (et c'est souvent le cas), à quoi peut correspondre la partie blessée ? On retrouve là une question déjà posée plus haut.

Toutes ces questions ne peuvent recevoir de reponse définitive, si du moins il n'y a pas plusieurs réponses possibles selon les éclairages apportés à ce mythe. En revanche, il est permis de faire un certain nombre de remarques qui vont préciser la signification générale de celui-ci et nous permettre de revenir au problème de la coudée proprement dit. Tout d'abord, notons que le mythe a certainement des connotations lunaires. Si on consent à faire de l'aile de l'ibis l'équivalent du bras de Thot, on se souviendra que certains auteurs classiques voient dans les ailes noires et blanches de l'ibis sacré une évocation symbolique de la lune[30] avec laquelle cet oiseau a de toute façon de nombreux liens. Et surtout, il a pu y avoir des rapprochements avec le thème de l'épaule et de l'omoplate d'Osiris dont la signification lunaire (d'abord létopolitaine) est bien connue[31]. Le bras que guérit Thot représenterait ainsi, dans certains cas du moins, la lune dont il est tantôt l'identification divine et tantôt le simple protecteur[32].

Un aspect plus remarquable encore du mythe est fourni par quelques documents et notamment le *Papyrus Jumilhac*. Ce texte en donne apparemment une version assez complete, mais malheureusement très obscure, et des divergences d'interprétation restent possibles[33]. On peut simplement retenir ici que l'événement a eu lieu dans des circonstances où Thot a nettement pris parti contre Seth, alias Bebon, qu'il n'hesite pas à couvrir de ridicule et, le cas échéant, à combattre effectivement. Meme si, à un moment donné, Thot joue son rôle classique de juge et arbitre qui departage avec tout le cérémonial d'usage les deux rivaux[34], il n'en reste pas moins qu'il a su aussi se montrer très nettement « engagé » dans la querelle. Il n'a pas craint, pour cela, de recourir à la violence (en partie défensive) et une vignette du papyrus le montre d'ailleurs armé d'un couteau[35]. Cela nous rappelle bien des allusions, plus ou moins discrètes, dès les *Pyr*., aux plumes acérées et coupantes des ailes de Thot et à son caractère parfois violent de dieu qui repousse le mal[36] (et même, exceptionnellement, de dieu

à qui il arrive de choisir le mauvais camp...[37]), quitte à trancher dans le vif, si l'on peut dire.

Au fond, le bras de Thot, blessé et guéri, semble avoir constitué un de ces mythes protéiformes dont l'Égypte avait le goût. Toute modeste que soit la place qu'il a tenue, on ne manquera pas de le rapprocher d'un autre mythe, celui-ci envahissant : l'œil d'Horus. Tous deux ont en commun de constituer des supports parfaits pour toutes sortes de réinterprétations. On en a vu quelques exemples pour le bras de Thot. Et pour bien comprendre comment ce thème, en apparence peu connu, a pu intervenir dans la question qui nous occupe, il ne sera pas inutile de rappeler que le mythe était resté vivace à l'époque la plus tardive, ou qu'en tout cas un regain de faveur l'avait fait remonter à la surface. Pour preuve, cette remarque de Plutarque dans le *De Iside et Osiride* (359 E) : « Des Égyptiens racontent qu'Hermès avait le bras court » (ou faut-il comprendre « les bras courts » ?)[38]. Plutarque emploie le mot *galiagkon* et on pourrait aussi bien traduire : « le bras (ou « le coude ») bot », comme on parle d'un pied bot. C'est sans doute là un souvenir de sa blessure au coude ou à l'épaule, dont la guerison n'aurait pu totalement effacer les traces. On decele d'ailleurs, derrière cette remarque, une pointe de malveillance qui doit peut-être autant aux informateurs égyptiens de Plutarque qu'à l'écrivain lui-même. Et au-delà de cette touche de mechanceté, on peut voir, dans cet Hermès au bras bot, un indice important de la part prise par ce mythe dans la théologie de Thot, malgre la relative rareté des témoignages

Nous venons de voir la richesse et la diversité des liens qui semblent unir l'ibis et Thot d'un côté et la coudée de l'autre, que celle-ci soit envisagée comme une distance ou comme une partie du corps. Dans ces conditions, il serait intéressant de savoir si ces liens n'ont pas été concretisés, ou au moins illustrés par des objets précis. Cela serait bien dans la démarche égyptienne qui reste toujours dans le concret, autant que faire se peut Ou encore on peut

poser la question autrement : n'existe-t-il pas des représentations ou des objets qui ne peuvent prendre tout leur sens que si on les met en relation avec ce qu'on sait de la coudée de Thot ? Or, il semble qu'il existe effectivement un type de petits monuments dont on connaît certes les principaux usages et caractéristiques, mais dont le sens profond paraît ressortir de toutes les remarques qui ont pu être faites au cours de cet exposé. Il s'agit des coudées dites « coudées votives »

Quels sont exactement ces objets dont on n'a jamais retrouvé que des fragments plus ou moins importants[39] ? A la différence des coudées ordinaires, le plus souvent en bois et simplement porteuses de graduations et de divisions (elles sont au fond semblables à nos doubles décimètres ou à nos règles d'architecte et elles avaient un usage essentiellement pratique, même si on les a parfois retrouvées dans des tombes)[40], les coudées dites « votives » sont le plus souvent en pierre — schiste, basalte, calcaire dur — et portent un très grand nombre d'inscriptions. La plupart du temps, elles datent de la Troisième Période Intermédiaire ou de l'Époque Tardive, mais on en connaît aussi quelques exemplaires, moins élaborés, du Nouvel Empire[41]

Un premier point important à noter est qu'un certain nombre d'entre elles provient, d'une manière sûre, de *favissa* de temples, c'est-à-dire de ces cachettes où l'on mettait au rebut le mobilier de tout genre qu'on pourrait qualifier administrativement de « réformé », mais dont le caractère sacré n'avait pas disparu pour autant. Ces coudées avaient donc parfois, sinon toujours, un usage cultuel. Et les inscriptions qu'elles portent semblent indiquer qu'elles pouvaient servir en quelque sorte d'aide-mémoire dans certaines opérations. On y trouve, en effet, enregistrées toutes sortes de données : valeur de la *setchat* conservée dans les métropoles de nomes, listes de divinités, listes de nomes, mesures pour les horloges à eau, longueurs respectives de la Haute et de la Basse Égypte, etc. De plus, une série de deux ou trois textes se retrouve sur chaque spécimen, à

quelques variantes près. Ces textes évoquent justement la signification de la coudée dite « votive » dans l'esprit de ceux qui l'ont conçue, ainsi que certaines de ses implications mythiques. D'autres ont une fonction nettement apotropaïque. Or, il semble que Thot soit loin d'être étranger à tout cela, comme nous allons maintenant nous en rendre compte

Ces « coudées votives », ce sont peut-être d'abord des étalons métriques. Le fait qu'elle pouvaient être conservées dans des temples indique qu'il pourrait même s'agir de véritables étalons officiels, ou de leurs répliques, un peu comme notre mètre en platine iridié déposé au Pavillon de Breteuil En tant qu'étalon métrique, elles sont au fond la *meh Djehouty*, la « coudée de Thot » concrétisée D'autre part, il est intéressant de noter que les coudées votives portent, entre autres, des inscriptions relatives aux nomes d'Égypte et à la longueur du pays. Ces inscriptions sont tout à fait semblables à celles du soubassement de la Chapelle Blanche ; elles ont cet aspect d'inventaire ou de cadastre un peu symbolique qui était censé jouer un rôle lors de certaines cérémonies jubilaires royales. Là aussi, nous retrouvons la présence implicite de Thot, l'auteur même de cet inventaire. Mais surtout, nous retrouvons Thot dans certaines des expressions employées sur les inscription des coudées. On y dit par exemple que leurs normes ou leurs formules *(tep-red)* ont été « trouvées conformes aux écrits de Thot »[42] ; il peut, bien sûr, s'agir là d'un cliché, mais celui-ci prend une dimension autre quand on se rend compte que les « coudées votives » constituent de véritables petits « digests » de la science sacerdotale, c'est-à-dire, au fond, de cette science dont Thot est l'inspirateur et le modele et que l'on retrouve dans les livres d'Hermès.

Et c'est là qu'intervient un document de premier plan, d'époque tres tardive (IIe ou Ier s. av. J-C), mais dont le fond s'inspire de modeles beaucoup plus anciens. Il s'agit du *Papyrus géographique de Tanis* Après la partie essentielle, consacrée justement à des tableaux détaillés des diffé-

rentes sections de la science sacerdotale ou sacrée, qui touche à la géographie cultuelle au sens le plus large, un texte suivi termine l'ouvrage. Celui-ci fait allusion à Chéops et, selon toute apparence, à la découverte d'un livre de ce roi qui aurait constitué le modèle initial du papyrus. Et un fragment mentionne aussi, dans un contexte lacunaire, la « coudée » (ou peut-être « les coudées », au duel) de Thot ». Le même épilogue, dans sa partie écrite en colonnes, comporte cette phrase : « J'ai trouvé la (ou : « une ») coudée de Thot sur le sol à... » (ou : « dans... »). Le nom de la localité ou du bâtiment est malheureusement en lacune[43].

Cette « coudée de Thot » est donc présentée comme un objet matériel précis trouvé en un endroit déterminé ; on songe évidemment à la grande Hermopolis, cadre souvent obligé de toutes ces trouvailles plus ou moins dues au hasard. Il suffit de penser à tous les papyrus et autres textes dont la découverte est mentionnée çà et là dans la littérature égyptienne. Thot et Hermopolis sont souvent mis en rapport avec ce genre de trouvailles[44]. Ici, la coudée en question pourrait être le modèle par excellence des « coudées votives » de pierre, étalon métrique mais aussi référence et véritable *compendium* des textes développés sur le *Papyrus de Tanis ;* les « coudées votives » portent, en effet, des inscriptions de teneur et de présentation très semblables, quoique beaucoup plus abrégées : longueur de l'Égypte, nomes, etc.

Au fond, le *Papyrus géographique de Tanis* nous fait toucher à une signification essentielle des « coudées votives ». Mais il reste deux autres aspects à évoquer afin de saisir totalement le sens de ces objets et leur lien profond avec Thot. Rappelons, en premier lieu, qu'un texte qui se retrouve malheureusement sur peu de spécimens (à cause du hasard des cassures), les définit à peu près ainsi : « Coudée, conforme à sa formulation, d'exactitude établie grâce aux formules de Thot »[45]. Retenons cette définition et particulièrement ce mot de *tep-heseb*, cette « exactitude », cette

« précision » mise naturellement en relation étroite avec la coudée.

Second aspect notable : les petits côtés latéraux des « coudées votives » portent généralement un texte de la teneur suivante : « Coudée en tant que vie, force, santé, en tant que protection, qui repousse l'ennemi... ». Après quoi, on trouve habituellement la mention de telle ou telle divinité et de sa sortie *(peret)* de tel ou tel temple[46]. On constate ainsi que ces objets avaient une valeur nettement apotropaïque et qu'ils étaient peut-être employés au cours des processions solennelles. De plus, on songe évidemment à ce que nous disions précédemment du bras de Thot qui intervient pour repousser Seth, épisode qui est implicite dans le mythe de la blessure. Une fois de plus on retrouve vraisemblablement ce jeu entre les deux sens de *meh :* coudée comme distance ou étalon et coudée comme partie du bras (éventuellement pour désigner le bras tout entier).

Les « coudées votives » illustrent à merveille, comme nous avons tenté de le montrer, les rapports privilégiés de Thot et de la coudée. Il serait maintenant aisé de boucler la boucle et de conclure en reconsidérant l'affirmation d'Elien sur les enjambées de l'ibis, à la lumière de tout ce qui vient d'être dit entre-temps. Mais ce serait sans doute passer à côté d'un dernier élément de commentaire qui parait tout aussi important, sinon essentiel.

Quand nous disons que les « coudées votives » illustrent pleinement la richesse du thème de la coudée de Thot, nous aurions tort de croire qu'elles sont seules à le faire. Il existe, en effet, un autre type d'objets qui peut aussi, épisodiquement, jouer un rôle assez voisin ; des objets tout à fait différents dont nous connaissons certes les liens symboliques avec Thot, mais beaucoup moins avec la coudée. Il s'agit des palettes de scribe ou, comme on devrait plutôt les appeler, des plumiers de scribe, c'est-à-dire de ces objets longs et étroits où sont glissés les calames qui servent de plumes à écrire et où sont fixées les couleurs qu'il faudra ensuite délayer dans l'eau. Les palettes de scribe, dont

presque chaque musée possède au moins un ou deux exemplaires, luxueux ou simples, en bois pour la plupart, mais aussi en pierre lorsqu'il s'agit de modèles fictifs à usage funéraire[47]. Certes, il n'est pas question de prétendre que chaque Égyptien, lettré ou simple scribe, qui se servait de la palette pour ses travaux d'écriture pensait, ce faisant, participer indirectement du mythe du bras et de la coudée de Thot. En réalité, il s'agit surtout là de jeux de théologiens qui sentent souvent les époques tardives. Mais il est fort probable que ces jeux trouvent leur raison d'être dans des interprétations beaucoup plus anciennes dont on possède encore quelques traces, par exemple sur une stèle de Ramsès IV trouvée à Abydos[48] et où sont relatés un certain nombre d'offrandes et de rites spécifiques, ou bien peut-être encore dans le *Livre des Morts*[49].

Avant d'examiner le point principal, on pourra noter en passant trois faits intéressants. Tout d'abord, si la plupart des palettes de scribe mesurent autour de 30 cm de longueur, il peut arriver, beaucoup plus rarement, que certaines mesurent justement une coudée de 52 cm, à 1 cm près[50]. D'autre part, il peut aussi se produire que des palettes aient plus ou moins servi de règle ou d'instrument de mesure : on connait ainsi un exemplaire conservé au Metropolitan Museum de New York, qui est couvert de sortes de graduations régulières[51]. Enfin, on se souviendra que la palette est un instrument nécessaire pour enregistrer les arpentages. La *Stèle de la famine* de Sehel, par exemple, cite successivement la corde d'arpentage et la palette parmi les instruments déposés à Éléphantine et attribués dans ce texte à Khnoum-Chou, patron de l'arpentage[52]. Ces faits peuvent être significatifs, mais ils ne sont que secondaires comparés à un point essentiel et suffisamment parlant en lui-même.

On sait que chaque divinité, particulièrement dans ses aspects locaux, reçoit habituellement une offrande ou un rite spécifique. L'usage en a été largement repris dans les représentations des temples tardifs, mais il est fort ancien[53].

Or, on constate que l'offrande spécifique de Thot en général (et particulièrement du Thot du nome de l'Ibis en Basse Égypte), ou même de dieux apparentés comme Khonsou, est celle d'une palette de scribe et parfois de tout le matériel servant à écrire (palette, calames et godet à eau)[54]. Les scènes qui représentent cette offrande sont nombreuses et les textes souvent assez explicités pour permettre de s'apercevoir que très souvent le thème de la coudée de Thot a été introduit dans ce rite (à moins qu'il n'en ait toujours fait partie ?). Par exemple, comme cela a été mentionné plus haut, il peut arriver que Thot reçoive dans ces textes l'épithète *neb meh*, « maitre de la coudée »[55]. Mais il y a plus explicite encore. Une scène d'offrande de la palette, à Edfou, fait nettement alterner le mot *gesti*, « palette » et le mot *meh*, « coudée », ce dernier étant justement déterminé par une palette[56]. Ou bien, tandis que des représentations montrent le roi offrant une palette à Thot, le discours du roi parle parfois clairement de donner (ou redonner ?) sa coudée à Thot (on pourrait lire dans certains cas *â*, « bras » au lieu de *meh*, « coudée »)[57]. Tout se passe comme si la palette était la prolongation du bras de Thot ou même son succédané. On peut encore mentionner la porte de la petite bibliothèque d'Edfou où, tandis que le linteau montre l'image d'une grande palette de scribe, un des montants porte un texte où il est dit que le roi offre à Thot sa « coudée d'établir Maât » *(meh n semen Maât)*[58]. L'expression est encore une fois à retenir. Parfois enfin, l'offrande de la palette est nettement présentée comme un moyen pour Thot de repousser le mal ou le péché, voire le Malin[59]. Certes, on retrouve là le rôle habituel de Thot présenté comme le champion de Maât, mais si on fait de la palette une sorte de bras de Thot, un véritable bras de justice, on ne peut pas ne pas songer à ce que nous disions de l'intervention active et engagée de Thot dans la grande querelle, et ainsi, semble-t-il, on comprend mieux cette scène et ce rite, même si on n'en épuise pas toute la signification.

Ces considérations sur l'offrande de la palette sont sans

doute bien éloignées des remarques d'Elien qui faisaient l'objet de notre première interrogation. Et il est vrai que nous avons accompli un long chemin depuis ces réflexions sur la valeur métrique des enjambées de l'ibis. Des voies de traverse se présentaient à tout instant sous nos pas, qui mériteraient d'être explorées, mais il fallait conserver notre principale ligne de conduite et nous espérons avoir pu montrer comment des éléments aussi hétéroclites que des remarques plus ou moins zoologiques, des allusions obscures, des rites spécifiques et des objets bien concrets pouvaient apparaître comme constituant en réalité un ensemble solidaire et sous-tendu par une signification commune, essentielle mais non unique ; montrer aussi comment une fois de plus le mythe se cache derrière des faits en apparence étrangers les uns aux autres et en donne sinon une interprétation, du moins une réinterprétation cohérente.

Il y aurait encore bien des voies à explorer et il n'est pas question de prétendre avoir épuisé ici le thème si riche de la coudée de Thot et de ses manifestations. Cela nous entraînerait bien loin du cadre imparti à cet exposé et les points d'interrogation resteraient nombreux. Mais pour terminer, il est difficile de résister à une tentation : celle d'évoquer ces processions de prêtres que nous ont longuement décrites Apulée dans *L'Ane d'or*[60] et Clément d'Alexandrie dans les *Stromates*[61]. Or, parmi ces prêtres, ne font-ils pas évidemment figurer le stoliste qui « connaît tout ce qui est relatif à l'enseignement » selon les termes de Clément ? Et le stoliste ne portait-il pas justement un vase à libation ou situle, mais surtout un objet appelé par Clément « coudée de justice » ou « coudée d'exactitude » *(dikaiosunes pechus)*, le même objet qu'Apulée décrit curieusement comme une main gauche à la paume ouverte, signe d'*aequitas ?* Ces descriptions posent certes bien des problèmes (et par exemple comment expliquer les rapports de cette « coudée de justice » avec ce qui paraît bien être un encensoir dans la description d'Apulée ?) ; mais quand on voit ainsi la coudée mise en rapport avec la justesse et la justice,

l'exactitude et l'équité, comment ne pas songer à cette *meh n semen Maât* évoquée plus haut, cette « coudée d'établir Maât », ou encore à la « coudée d'exactitude » des inscriptions des « coudées votives » ? En d'autres termes, comment ne pas songer à la coudée de Thot et à ses manifestations matérielles et concrètes[62] ?

NOTES

1. Cet exposé a essentiellement pour but de fournir les premiers éléments d'une recherche dont bien des points n'ont encore été que rapidement suggérés. Il n'était évidemment pas possible, dans le présent cadre, de développer ni de discuter les diverses questions soulevées, avec l'appareil technique de rigueur (ainsi les translittérations ont-elles dû être remplacées par des transcriptions de fortune). Ce sera là l'occasion d'analyses et d'études détaillées (sur les « coudées votives », cf. par exemple mon article sous presse dans les *Mélanges Sauneron*, IFAO, Le Caire).
2. Sur l'ibis en général, ses caractères particuliers et sa riche biliographie, cf. la mise au point récente de l'auteur, in *LÄ* III/1, 115-21.
3. Cf. Hopfner, *Fontes*, p. 421 ; Keimer, *Interprétation de quelques passages d'Horapollon*, p. 34.
4. Voir Lacau et Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier*, p. 216-7 (cf. également Graefe, *JEA* 59, 72-6).
5. Hopfner, *o. c.*, p. 371 ; Deiber, *Clément d'Alexandrie et l'Egypte*, p. 62-3.
6. Un autre exemple de celle-ci dans les rapports de l'ibis et du triangle équilatéral (Plutarque, *De Iside et Osiride*, 381 D ; *Quaestiones convivales*, 670 C ; pour une autre interprétation possible : Hani, *La religion égyptienne dans la pensée de Plutarque*, p. 401-2).
7. Sur les ibis comme membres de la famille des *threskiornithidae*, cf. *LÄ*, *o. c.*, 116.
8. Eléments de discussion dans *LÄ*, *o. c.*, et n. 29-33.
9. *Edfou* VI, 7, 2-3. Thot est désigné sous son nom de *Tekh.*
10. *Ibid.*, VI, 11, 7 (cf. aussi De Wit, *CdE* 36/72, 300).
11. *Ibid.*, VI, 7, 2. Sur cette fonction de Thot à Edfou et dans les temples tardifs, cf. Barguet, *BSFE* 72, 28.
12. Voir *infra*, p. 37 et n. 55.
13. Indications dans ce sens chez Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*, I, p. 273-5.
14. Remarques sur ce signe et ses variantes chez Keimer, *ASAE* 30, 23.
15. Elien, *De Natura animalium*, II, 38.
16. Par ex. *Edfou* III, 251, 3 et 15-6.
17. Par ex. *Edfou* I, 333, 16-7 ; III, 251, 13.
18. Cf. Posener, *Ann. CF*, 64e année, 304-5.

19. Le signe original pour *meh* semble être le D 42 de Gardiner, *Eg. Gr.*[3], mais il est très souvent remplacé par D 36 ou D 41. L'absence presque systématique de signes ou compléments phonétiques, dans les graphies de *meh*, ne permet pas toujours de trancher.
20. Des exemples chez Roeder, *Aegyptische Bronzefiguren*, p. 402-3 et pl. 57 *a* et *e*.
21. Identification proposée par Keimer, *BIFAO* 56, 97-9.
22. *Pyr.* 535 c très explicite.
23. Peut-être *CT* III, 344 c-i et 358 e.
24. Cf. *LdM*, chap. 71.
25. Ed. Korostovtsev, *BIFAO* 45, 158-9 (col. 18 et 28-9).
26. Vandier, *Le Papyrus Jumilhac*, XVII, 3-6 ; cf. p. 105-8, 129, 197-9.
27. Cf. *supra*, n. 24-5. Voir aussi infra, p. 37, ce qui est dit de l'offrande de la palette.
28. Sur cette tendance, cf. par exemple Derchain, *La lune, mythes et rites* (*SO* 5), p. 23-4.
29. Peut-être ainsi le P. Jumilhac, XVII, 3-6 ?
30. Cf. Plutarque, *De Iside*, 381 D ; autres réf. dans l'éd. de Griffiths, *Plutarch's De Iside*, p. 559.
31. Mention explicite dans le chap. 1 du *LdM*.
32. Cf. Derchain, *o. c.*, p. 36-40.
33. Discussion et deux traductions possibles chez Vandier, *o. c.*, p. 106-8.
34. P. Jumilhac, XVI, 23 — XVII, 3.
35. Vandier, *o. c.*, p. 253 et pl. VII.
36. Cf. Kees, *ZÄS* 60, 1 sq. ; pour les *Pyr.*, réf. chez Leclant, *RdE* 27, 147 z, aa, ab. Un nouveau témoignage chez Giveon, *BASOR* 226, 61-2.
37. Cf. par exemple S. Schott, *CRAIBL*, 1970, 547-56.
38. Cf. Hopfner, *o. c.*, p. 231 ; Griffiths, *o. c.*, p. 375.
39. Sur les « coudées votives », cf. Schlott, *Die Ausmasse Aegyptens*, p. 43-73 et pl. ; Schwab-Schlott, *MDIAK* 28, 110-2 ; A. Zivie, *BIFAO* 71, 181 sq. ; id., sous presse dans *RdE* 29 et *Mél. Sauneron*.
40. Cf. liste et bibliographie chez Schlott, *o. c.*, p. 63-6.
41. Pour les exemplaires du N.E., cf. A. Zivie, *RdE* 29 (sous presse).
42. Texte *h* des coudées (Schlott, *o. c.*, p. 52-3 et 69).
43. Voir Petrie, *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis*, pl. 14, n° 50 et 56 ; cf. aussi Yoyotte, *Bul. de la Soc. E. Renan* 9, 1960, 138.
44. Ainsi pour l'origine de certains chapitres du *Livre des Morts* ; Posener, *Ann. CF*, 65e année, 339-40. Memphis et Héliopolis jouent aussi un grand rôle.
45. Texte *a* (Schlott, *o. c.*, p. 44-5).
46. Texte *k* (Schlott, *o. c.*, p. 61 ; ajouter A. Zivie, *BIFAO* 71, 188 et *Mél. Sauneron*).
47. Sur les palettes en général, cf. Černý, *Paper and Books*, p. 12-3 ; pour les modèles fictifs, voir A. Zivie, *Hermopolis et le nome de l'Ibis*, I, p. 51 et n. 1.
48. Voir Korostovtsev, *BIFAO* 45, 159 (28-9).
49. Cf. Pietschmann, *Festchrift Ebers*, p. 82 sq. (autres perspectives : S. Schott, *JEA* 54, 45 sq.).
50. Par ex. Louvre I. 3026 ; Londres BM 5520 (= Glanville, *JEA* 18, 61 et pl. 9). Comparer aussi avec Hayes, *JEA* 34, 47.
51. MMA 47.123 A-H : cf. S. Schott, *Göttingen Nachr.* 1967, 95 sq. (= palette publiée par Hayes, *l. c.*). Peut-être aussi Londres BM 5518 (= Glanville, *JEA* 18, 59).
52. Cf. Barguet, *La Stèle de la Famine à Séhel*, pl. IV (10) et p. 20.

53. Cf. l'exemple du « manuel de géographie liturgique » d'Edfou : Derchain, *CdE* 37/73, 31 sq. (et particulièrement 37-44). Exemples anciens : cf. *supra*, n. 48-9 (*LdM*, chap. 94 et 175).
54. Derchain, *o. c.*, p. 59 et 61 ; également *Wb.* V, 207, 17 et réf. ; index des offrandes d'Edfou et Dendara ; A. Zivie, *Hermopolis*, I, p. 223-32. Mme Josette Marthelot (Paris) prépare actuellement une étude sur ce rite.
55. *Supra*, p. 25. Cf. *Edfou* V, 91, 2 (et Posener, *Ann. CF*, 64e année, 305).
56. *Edfou* VII, 126, 15 et 127, 7.
57. *Ibid.* III, 190, 7 ; cf. aussi réf. n. précédente.
58. *Ibid.* III, 343, 13 (sur la représentation, cf. Capart, *CdE* 21/41, 25-8).
59. Rapprocher peut-être ce trait de ce qu'on sait de la « coudée de tamaris » : *Edfou* VI, 145, 7 ; Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, II, p. 637 ; Derchain, *Le Pap. Salt 825*, p. 165-6, n. 63.
60. Apulée, XI, 10. Cf. Hopfner, *Fontes*, p. 322, et l'édition récente de Griffiths, *Apuleius of Madauros, The Isis-Book*, p. 203-8.
61. *Stromates* VI, 4, 35-7. Cf. Hopfner, *o. c.*, p. 373, et Deiber, *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, p. 109, n. 1 (voir aussi Derchain, *CdE* 26/52, 271 ; Bonneau, *La crue du Nil*, p. 388).
62. Cette importante et délicate question est seulement brièvement posée ici ; elle sera reprise ailleurs de manière plus approfondie. Pour d'autres interprétations, cf. Griffiths, *l. c.*